

Réseau des bâtiments innovants

Fiche 12-4

Aire paillée intégrale pour 55 vaches allaitantes

Insertion paysagère

Amélioration des conditions de travail

Confort des animaux



Description de l'exploitation et du cheptel

- 55 vaches allaitantes pour la production de Veau d'Aveyron et du Ségala (race Blonde d'Aquitaine)
 - Bâtiment mis en service fin 2002.
- 69 ha SAU dont :
 - 8 ha de céréales
 - 31 ha de prairies temporaires
 - 30 ha de prairies permanentes
- 1 UMO

Petite région agricole

Élevage situé dans la région du Bas Quercy (à l'Ouest de Villefranche de Rouergue) caractérisée par :

- des causses aux sols argilo-calcaires,
- une dominante élevage (agneaux de boucherie, vaches allaitantes et laitières, quelques troupeaux ovins lait et caprins).
- 340 m d'altitude, 600 mm de pluviométrie.

Témoignage des éleveurs

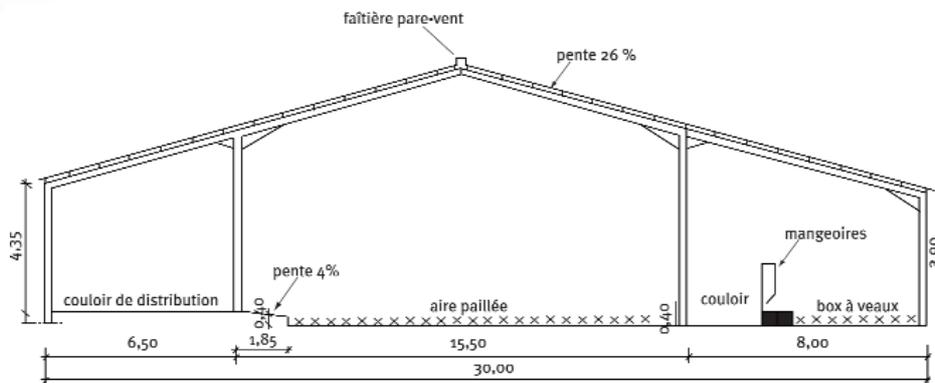
Les animaux étaient logés, auparavant, en étable entravée. L'objectif était d'améliorer les conditions de travail et réduire le besoin de main-d'œuvre. J'ai cherché à faciliter la conduite du troupeau, à rapprocher les animaux de mon habitation, à mieux suivre la reproduction du troupeau (arriver à 1 veau/vache/an).



Le bâtiment en un coup d'œil

Aire paillée intégrale pour 55 vaches allaitantes

- Bâtiment de 54 m x 30 m (1 620 m²) avec des travées de 6 m et un portique central de 15,50 m, hauteur à la panne sablière des appentis : 3,90 m et 4,35 m.



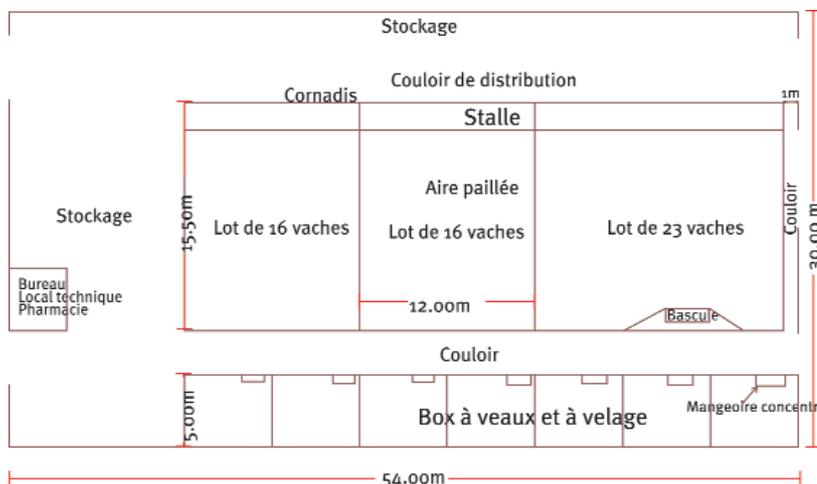
Vue intérieure du bâtiment.

Matériaux principaux

- Charpente métallique.
- Toiture fibro-ciment.
- Bardage en bois.

Aménagement intérieur

- Hangar central en aire paillée intégrale (8 vaches par travée avec une stalle de 1,85 m le long du cornadis).
- Un appentis de 6,50 m pour le couloir de distribution et le stockage d'appoint de balles rondes le long du mur (photo 1).
- Un 2^{ème} appentis de 8 m pour un couloir de passage de 3 m et les parcs à veaux sur paille de 5 m.
- Un passage transversal en bout de bâtiment reliant les 2 couloirs de distribution.



Insertion paysagère

- Toiture couleur brique en harmonie avec les toits en tuile du Quercy.
- Bardage en bois posé en claire-voie.
- Pignons et portails en tôle prélaquée beige et marron.
- Murs en parpaings teintés.
- Toiture avec une pente de 26 %.
- Conservation de la haie située devant le bâtiment pour une meilleure intégration.



Vue du bâtiment.



Le confort des animaux

- Aire de vie de 11,8 m²/vache (stalle comprise).
- La ventilation est assurée par le bardage claire-voie, la faîtière et les écailles en toiture. Des panneaux permettent de fermer la moitié du claire-voie au-dessus des parcs des veaux. Lorsqu'ils sont ouverts à 45°, ils font office de déflecteurs. Au-dessus des parcs à veaux, la toiture est isolée (photo 3). Ces deux aménagements évitent la retombée d'air froid sur les veaux.



Vue du système d'aération au-dessus des parcs à veaux.

Le travail de l'éleveur

- Travail d'astreinte : 1 h deux fois par jour pour la distribution du fourrage et la tétée des veaux. Il faut compter 1h30 quand se rajoutent le paillage et le remplissage des nourrisseurs.
- Un bureau disposé à l'entrée du bâtiment rassemble tous les documents et les produits vétérinaires.
- Les mangeoires à réserve des parcs à veaux permettent une autonomie d'une semaine.
- La distribution du foin et de l'enrubannage se fait à la main, les bottes sont déroulées devant le cornadis.
- Le couloir entre vaches et veaux, équipé d'une bascule, permet d'organiser les circulations pour les pesées (photo 4).



Les veaux ayant l'habitude d'emprunter le couloir pour aller téter, vont à la bascule sans difficulté.



Le coin bureau



Vue du couloir d'alimentation.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 115 000 € HT (valeur 2002), soit 2 090 €/vache.
 - Les différents postes se répartissent comme suit :
 - Terrassement : 9 900 €
 - Maçonnerie : 31 000 €
 - Bardage : 1 100 €
 - Portails : 4 000 €
 - Barrières : 7 600 €
 - Électricité : 3 200 €
 - Divers : 7 200 €
 - Charpente - couverture : 51 000 €
 - À noter la part d'autoconstruction : socles, fondations, pose barrières, bardages, portails, plomberie, chéneaux.
- Coût de fonctionnement indicatif : paillage actuel à hauteur de 6,5 kg/couple mère-veau, soit 65 tonnes/an. Prévoir plutôt 10 à 12 kg/couple/jour, soit plus de 100 tonnes/an.

La gestion des effluents

L'aire paillée est curée une fois par an.

Le fumier est sorti en 5 heures par une entreprise avec un télescopique et stocké aux champs.



Commentaires des éleveurs

Le couloir entre les parcs à veaux et les mères est très pratique à l'usage, notamment pour le paillage et la surveillance. L'accès à la bascule est aisé. La partie stockage en bout de bâtiment sera transformée en aire paillée pour pouvoir loger 15 vaches de plus. Il sera alors nécessaire de construire un hangar pour stocker le fourrage.

Si c'était à refaire...

Le couchage des vaches serait agrandi en gagnant sur le couloir d'alimentation. Ce couloir est assez large pour servir de couloir et de stockage pour deux rangées de balles rondes. Le fait d'avoir une aire paillée plus grande permettrait de garder les vaches plus propres.

Le couloir entre le parc des mères et le parc des veaux serait élargi car la pailleuse passe tout juste entre les barrières des deux parcs.

Avis des conseillers bâtiments

- La particularité de ce bâtiment est d'avoir disposé le couloir entre les vaches et les veaux et non le long du mur. Ceci est avantageux pour le paillage, la circulation des vaches d'un lot à un autre. En contrepartie, il faut ouvrir 2 barrières pour l'accès des veaux à leur mère et les veaux doivent traverser le couloir, ce qui le salit un peu. La localisation du parc à veaux contre le mur nécessite une isolation du mur en partie basse pour éviter les refroidissements. Il faut impérativement guider vers le haut l'air frais entrant par les claires-voies au moyen d'un déflecteur. L'isolation sur les 2 premières plaques évite à l'air d'être rabattu vers le bas par les pannes. Ces deux derniers aménagements ont été correctement mis en place par l'éleveur.
- La surface paillée par vache est amplement suffisante, mais la quantité de paille doit être augmentée pour améliorer la propreté des vaches.
- L'augmentation de capacité du bâtiment doit se faire en utilisant les travées actuellement en stockage.
- L'élargissement du couloir entre vaches et veaux peut se faire en réduisant d'environ 50 cm la profondeur des box à veaux.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **MM. Denis Mayran et Aurélien Bou**
Tél. 05 65 73 77 10 - Email : denis.mayran@aveyron.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, Carrefour de l'Agriculture, 12026 RODEZ CEDEX 9

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.cra-mp.org
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier du Cas DAR.

Juin 2006

